

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

E1. Nombre d'usagers de l'animation parascolaire

En 2018, 66% des élèves du primaire ont pris leur repas de midi au moins une fois par semaine dans un restaurant scolaire et 36% sont allés au moins une fois aux activités parascolaires entre 16h et 18h. Depuis 2010, l'augmentation globale de la fréquentation de l'accueil parascolaire s'est accompagnée d'une intensification de la fréquentation sur la semaine : en 2018, 59% des usagers de l'accueil du midi y sont allés les quatre jours entiers d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi), contre 49% en 2010. Cette intensification a concerné plus particulièrement les élèves de milieu favorisé et les Suisses.

L'**accueil à journée continue**, accepté à 81% en votation populaire le 28 novembre 2010, est inscrit dans la constitution genevoise (art. 204). Les familles doivent pouvoir, moyennant une participation financière de leur part, bénéficier chaque jour scolaire d'un accueil pour leurs enfants qui suivent la scolarité obligatoire dans l'enseignement public. Jusqu'en 2018-19, la loi sur l'instruction publique (LIP) définissait les modalités de cet accueil pour les élèves de l'enseignement primaire. Adoptée le 22 mars 2019, la loi sur l'accueil à journée continue (LAJC) remplacera ces dispositions dès son entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2019.

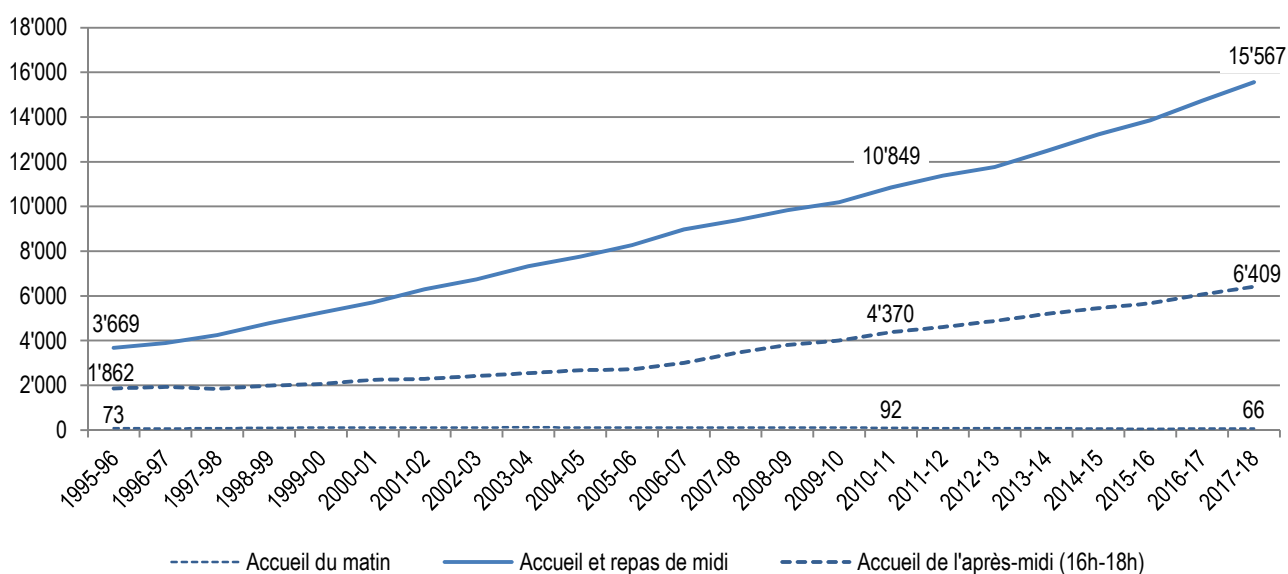
Depuis la création du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) en 1994, le nombre d'enfants accueillis connaît une croissance régulière et soutenue, celui-ci ayant notamment plus que quadruplé en ce qui concerne l'accueil du midi. Les effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire n'ayant pas connu de pareille hausse sur la période, c'est bien la part des élèves qui ont recours à l'accueil parascolaire qui est en nette augmentation. Celle-ci, qui témoigne d'une réelle amplification de la demande sociale de services parascolaires, tient en partie à l'ouverture de nouveaux lieux d'accueil tout au long de la période, mais surtout à l'augmentation du nombre des usagers fréquentant les lieux déjà existants, tout comme à l'intensification de la fréquentation durant la semaine.

En moyenne, près de 15'600 élèves accueillis chaque jour le midi aux restaurants scolaires

Durant l'année scolaire 2017-18, près de 15'600 élèves en moyenne ont été accueillis chaque jour dans un restaurant scolaire, contre un peu moins de 11'000 élèves durant l'année scolaire 2010-11, soit une augmentation de 43% (voir **E1.a**). Sur la même période, les effectifs de l'accueil de l'après-midi ont quant à eux augmenté de près de la moitié, passant d'un peu moins de 4'400 usagers en moyenne chaque jour à plus de 6'400.

Le nombre moyen d'élèves fréquentant l'accueil du matin, jamais très élevé, est passé d'une centaine environ d'usagers chaque jour pendant toute la décennie 2000-2010 à une soixantaine depuis 2015. Il est possible que cette diminution soit liée au fait que l'accueil du matin, auparavant gratuit, est payant depuis la rentrée 2015. À noter que cet accueil n'est organisé qu'en cas de besoins (voir art. 109 al. 1 de la LIP) et n'est proposé que dans une dizaine d'établissements (voir [Pour comprendre ces résultats](#)).

E1.a Nombre d'élèves usagers de l'accueil parascolaire (moyennes journalières), années scolaires 1995-96 à 2017-18



Source : Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire.

Plus du tiers des élèves du primaire vont au moins une fois par semaine à l'accueil de l'après-midi

Les moyennes journalières d'enfants usagers du parascolaire sont une première dimension à prendre en compte, notamment pour prévoir les locaux et l'encadrement nécessaire chaque jour, mais elles ne donnent qu'une vision partielle de la place de l'animation parascolaire dans la vie des écoliers genevois. La base de données scolaires normalisée (nBDS) du DIP permet de fournir une « photographie » de la fréquentation de l'animation parascolaire durant une semaine de référence pendant l'année scolaire (la dernière semaine de novembre).

En novembre 2017, près de 23'000 élèves étaient concernés par l'accueil du midi et plus de 12'000 élèves par l'accueil de l'après-midi. Depuis la rentrée scolaire 2018, le nombre d'usagers a encore augmenté et, en novembre 2018, ce sont près de 24'000 écoliers et écolières, c'est-à-dire près des deux tiers des élèves du primaire, qui ont pris leur repas de midi au moins une fois dans un restaurant scolaire sous la surveillance d'animateurs-trices du GIAP (voir **E1.b**). Cela représente une hausse de 10 points en huit ans, puisque cette proportion était de 56% en 2010.

Durant cette même semaine de référence, plus de 13'000 élèves sont allés au moins une fois aux activités parascolaires entre 16h et 18h, c'est-à-dire 36% des élèves (contre 27% en 2010). Enfin, en considérant les élèves fréquentant au moins une fois par semaine à la fois l'accueil de midi et celui de l'après-midi, on constate que leur proportion est passée de 23% en 2010 à 34% en 2018 (voir **E1.b**).

E1.b Proportion d'élèves de 1P-8P fréquentant au moins une fois par semaine l'accueil parascolaire, 2005 à 2018

	Effectifs						En % du nombre d'enfants 1P-8P ⁽¹⁾					
	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2005	2010	2015	2016	2017	2018
Accueil du matin	164	199	125	138	140	137	0.5%	0.6%	0.4%	0.4%	0.4%	0.4%
Accueil et repas de midi ⁽²⁾	13'615	18'798	20'689	21'154	22'633	23'779	39.3%	55.8%	60.4%	61.2%	64.1%	65.7%
Accueil de l'après-midi ⁽³⁾	4'986	8'981	11'044	11'565	12'448	13'155	14.4%	26.7%	32.2%	33.5%	35.3%	36.4%
Accueil de midi et de l'après-midi ⁽⁴⁾	4'109	7'883	10'221	10'721	11'667	12'475	11.9%	23.4%	29.8%	31.0%	33.1%	34.5%

⁽¹⁾ Y compris les élèves des regroupements spécialisés, des DIAMs et de la classe intégrée de Geisendorf. ⁽²⁾ Enfants accueillis le midi, pouvant également être accueillis l'après-midi. ⁽³⁾ Enfants accueillis l'après-midi, pouvant également être accueillis à midi. ⁽⁴⁾ Les données ne permettent pas de savoir si cette fréquentation se fait le même jour.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 - Fréquentation de la semaine de référence en 2005, 2010, 2015, 2016, 2017 et 2018 (GIAP).

Depuis 2010, l'augmentation globale de la fréquentation de l'accueil parascolaire le midi et en fin d'après-midi s'est également accompagnée d'une intensification de la fréquentation sur la semaine. Durant la semaine de référence de 2018, près de 60% des usagers de l'accueil du midi y sont allés les quatre jours entiers d'école, contre près de 50% en 2010 (voir **E1.c**).

L'accueil de l'après-midi connaît, quant à lui, une relative stabilité de l'intensité de la fréquentation : la proportion d'usagers inscrits pour un ou deux jours par semaine a diminué (passant de 48% à 44%, soit -4 points de %) parallèlement à l'augmentation de celle des inscrits trois ou quatre jours par semaine (de 51% à 53%, soit +2 points) et de celle des fréquentations occasionnelles (de 1% à près de 3%, soit +2 points).

E1.c Nombre de jours de fréquentation hebdomadaire de l'accueil parascolaire, 2010, 2015 et 2018

	Accueil et repas de midi						Accueil de l'après-midi					
	Effectifs			en %			Effectifs			en %		
	2010	2015	2018	2010	2015	2018	2010	2015	2018	2010	2015	2018
1 jour	3'387	2'693	2'393	18.0%	13.0%	10.1%	2'252	2'641	2'865	25.1%	23.9%	21.8%
2 jours	4'017	3'835	4'044	21.4%	18.5%	17.0%	2'053	2'485	2'912	22.9%	22.5%	22.1%
3 jours	1'931	2'392	2'717	10.3%	11.6%	11.4%	1'343	1'763	2'126	15.0%	16.0%	16.2%
4 jours	9'293	11'274	14'067	49.4%	54.5%	59.2%	3'253	4'033	4'891	36.2%	36.5%	37.2%
5 jours		285			1.4%							
Fréquentation occasion.	170	210	558	0.9%	1.0%	2.3%	80	122	361	0.9%	1.1%	2.7%
Total	18'798	20'689	23'779	100%	100%	100%	8'981	11'044	13'155	100%	100%	100%

N.B. En 2015, 1,4% d'usagers (soit 285 enfants) étaient accueillis le midi cinq jours par semaine, illustrant l'ouverture de certains restaurants scolaires le mercredi suite à l'introduction du mercredi matin d'école. Cette ouverture a été supprimée à la rentrée 2016, la fréquentation s'étant avérée bien plus faible que prévue ; les familles sont désormais dirigées vers d'autres structures proposant des repas le mercredi midi, telles que des maisons de quartier.

Champ : Élèves de 1P-8P, y compris les élèves des regroupements spécialisés, des DIAMs et de la classe intégrée de Geisendorf.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 - Fréquentation de la semaine de référence en 2010, 2015 et 2018 (GIAP).

Une moindre fréquentation par les élèves les plus modestes

Une certaine mixité socioculturelle s'observe parmi les enfants fréquentant au moins une fois l'accueil parascolaire le midi et/ou l'après-midi après l'école, le profil des usagers étant assez similaire à celui de l'ensemble des élèves de 1P-8P en 2018. On relève néanmoins une plus faible représentation des enfants issus de la classe sociale la plus modeste : en 2018, 30% des usagers allant au moins une fois au parascolaire sont de milieu modeste alors qu'ils représentent plus de 35% des élèves du primaire (voir **E1.d**).

Les enfants de nationalité suisse sont, quant à eux, légèrement plus nombreux à avoir fréquenté au moins une fois un restaurant scolaire ou l'accueil parascolaire après l'école durant la semaine de référence (ils représentent 63% à 64% des usagers, contre 60% de l'ensemble des élèves du primaire).

E1.d Profil des élèves de 1P-8P fréquentant au moins une fois par semaine l'accueil parascolaire, 2010 et 2018

		Accueil et repas de midi			Accueil de l'après-midi			Ensemble des élèves 1P-8P*		
		2010	2018	Variation 2010-2018 en points de %	2010	2018	Variation 2010-2018 en points de %	2010	2018	Variation 2010-2018 en points de %
Catégorie socio-professionnelle des parents	Cadres supérieurs et dirigeants	20.2%	22.0%	+1.9	17.4%	21.7%	+4.2	18.4%	19.7%	+1.3
	Employés et cadres intermédiaires	46.5%	47.7%	+1.2	47.9%	49.3%	+1.4	43.3%	44.8%	+1.5
	Ouvriers, divers et sans indication	33.3%	30.3%	-3.0	34.7%	29.1%	-5.6	38.3%	35.5%	-2.8
	Total	100%	100%		100%	100%		100%	100%	
Nationalité de l'élève	Suisse	64.8%	63.3%	-1.5	63.9%	64.2%	+0.4	62.2%	60.2%	-2.0
	Étrangère	35.2%	36.7%	+1.5	36.1%	35.8%	-0.4	37.8%	39.8%	+2.0
	Total	100%	100%		100%	100%		100%	100%	

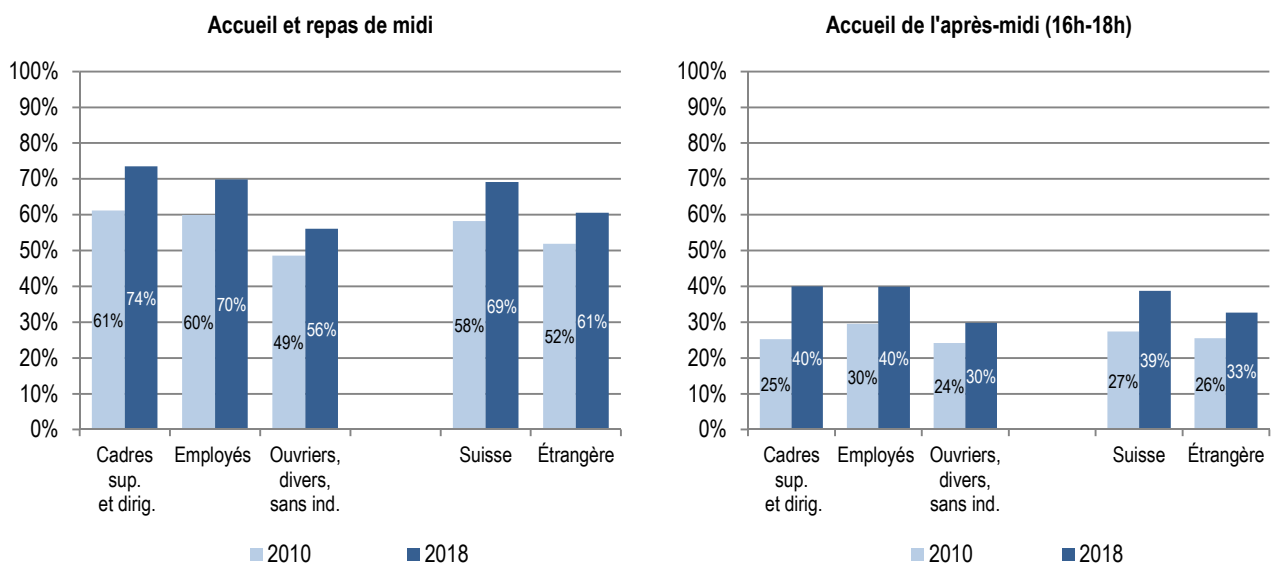
(*) Y compris les élèves des regroupements spécialisés, des DIAMs et de la classe intégrée de Geisendorf.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 - Fréquentation de la semaine de référence en 2010 et 2018 (GIAP).

Depuis 2010, on observe une diminution de la part des enfants de milieu modeste ou défavorisé et, à l'inverse, une hausse de celle des enfants de cadres supérieurs et dirigeants parmi les usagers de l'accueil parascolaire (midi et après-midi) un peu plus prononcées que parmi l'ensemble des élèves de l'enseignement primaire public. Ces évolutions sont plus particulièrement marquées pour l'accueil de l'après-midi. La part des Suisses demeure, quant à elle, un peu plus importante parmi les élèves fréquentant le parascolaire que dans l'ensemble des élèves. Entre 2010 et 2018, elle diminue un peu moins vite pour ce qui est des élèves fréquentant l'accueil de midi (-1,5 point de pourcentage, contre -2 pour l'ensemble des élèves), et elle augmente même légèrement pour ceux fréquentant l'accueil de l'après-midi au moins une fois dans la semaine.

En termes de taux de fréquentation de l'animation parascolaire, cela se traduit par le fait que 56% des élèves de milieu modeste prennent au moins une fois par semaine leur repas au restaurant scolaire, contre 70% des enfants d'employés et 74% des enfants de cadres supérieurs (voir E1.e). Ceci est probablement à rapprocher du fait que, dans les milieux modestes, les situations de précarité (recherche d'emploi) sont plus fréquentes et les femmes sont moins actives professionnellement. Bien que le GIAP ait un barème de tarifs dégressifs (allant jusqu'à l'exonération totale pour près du quart des enfants usagers, voir E1.f) qui tient compte de la situation financière et/ou du nombre d'enfants de la famille, la prestation d'encadrement facturée par le GIAP est distincte du prix des repas, facturé par les communes. Le prix des repas peut ainsi être trop élevé pour certaines familles modestes, surtout si elles ont plusieurs enfants scolarisés, et ce même si elles peuvent également bénéficier d'une aide des communes pour l'abaissement, voire l'exonération, du prix des repas.

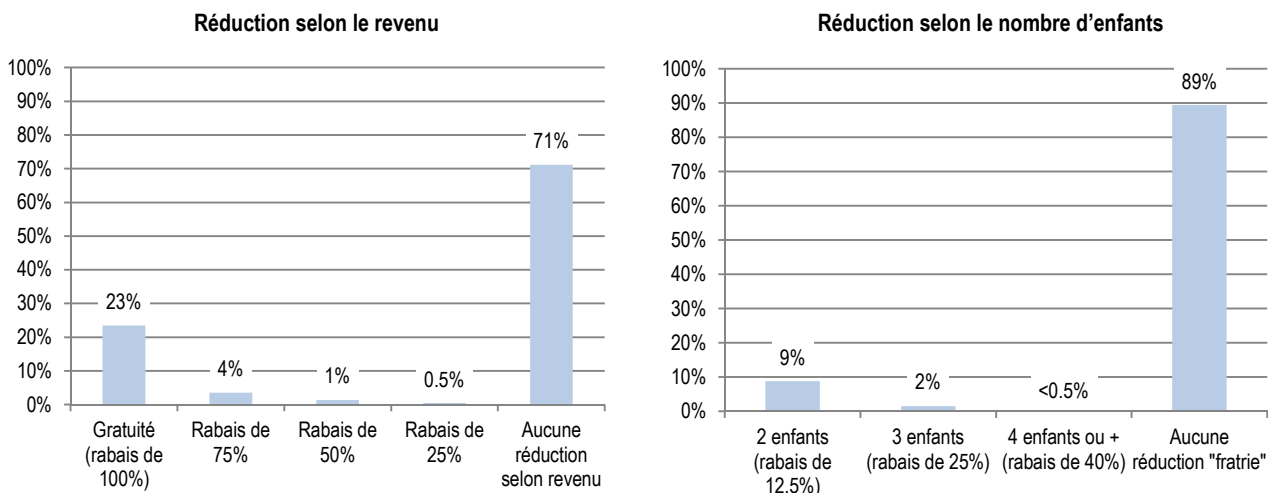
E1.e Proportion d'élèves de 1P-8P(*) fréquentant au moins une fois par semaine l'accueil parascolaire, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et la nationalité, 2010 et 2018



(*) Y compris les élèves des regroupements spécialisés, des DIAMs et de la classe intégrée de Geisendorf.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 - Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

E1.f Proportion d'élèves usagers bénéficiaires d'une réduction/exonération, année scolaire 2017-18



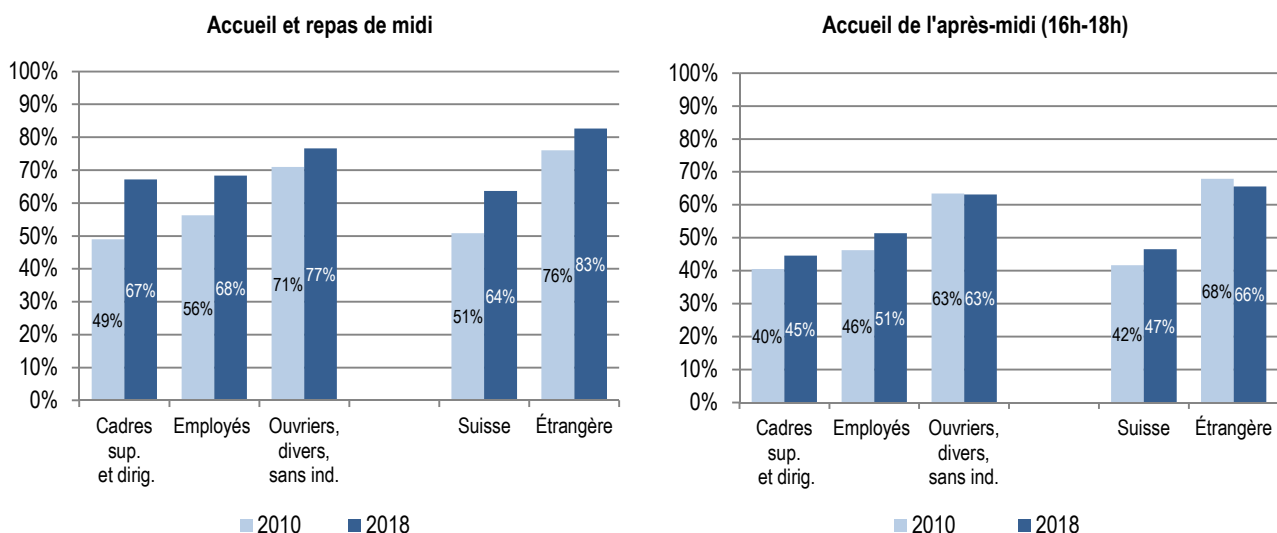
N.B. Il n'y a pas de rabais automatique. Pour pouvoir en bénéficier, les parents doivent formuler une demande auprès du service de facturation dans le délai imparti (fin novembre 2017 pour l'année scolaire 2017-2018). Les chiffres ne représentent donc pas forcément la situation socio-économique des usagers du parascolaire, mais plutôt celle des familles qui ont fait une demande de réduction/exonération pendant l'année scolaire 2017-2018. Par ailleurs, si des frères et sœurs bénéficient d'une exonération à 100%, ils ne sont pas inclus dans les pourcentages du rabais pour fratrie.

Source : Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire.

Une autre évolution constatée est celle de l'intensification de la fréquentation du restaurant scolaire au cours de la semaine qui a concerné tous les usagers, mais plus particulièrement ceux de milieu favorisé et les Suisses (voir E1.g). En 2010, environ la moitié des enfants de cadres supérieurs et des enfants de nationalité suisse étaient usagers de l'animation parascolaire 3 à 4 fois par semaine. En 2018, cela concerne plus des deux tiers des usagers de milieu favorisé et un peu moins des deux tiers des usagers suisses. L'écart entre les usagers les plus favorisés et les moins favorisés s'est nettement réduit (10 points de % en 2018 contre 22 points en 2010). Ces résultats suggèrent que la journée continue – avec le repas pris au restaurant scolaire quasi chaque jour d'école – tend à devenir la norme pour de nombreuses familles avec, de plus en plus souvent, les deux parents qui travaillent.

En ce qui concerne l'accueil de l'après-midi, la fréquentation sur la semaine s'est légèrement accrue pour les usagers de milieu favorisé, mais celle-ci reste encore très en-deçà de celle des enfants de milieu modeste (respectivement 45% et 63% y vont 3 ou 4 fois par semaine). En termes de nationalité, les étrangers restent proportionnellement plus nombreux que les Suisses à y recourir, mais l'écart s'est resserré depuis 2010, et la proportion d'étrangers a même très légèrement décliné.

E1.g Proportion d'usagers fréquentant 3 ou 4 fois par semaine l'accueil parascolaire, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents et la nationalité, 2010 et 2018



N.B. Il s'agit ici de pourcentages par rapport au total des usagers du parascolaire, et non par rapport à l'ensemble des élèves, contrairement à la figure E1.e. Les pourcentages par rapport à l'ensemble des élèves sont toutefois disponibles dans le classeur Excel.

Champ : élèves fréquentant l'animation parascolaire au moins une fois par semaine.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 - Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

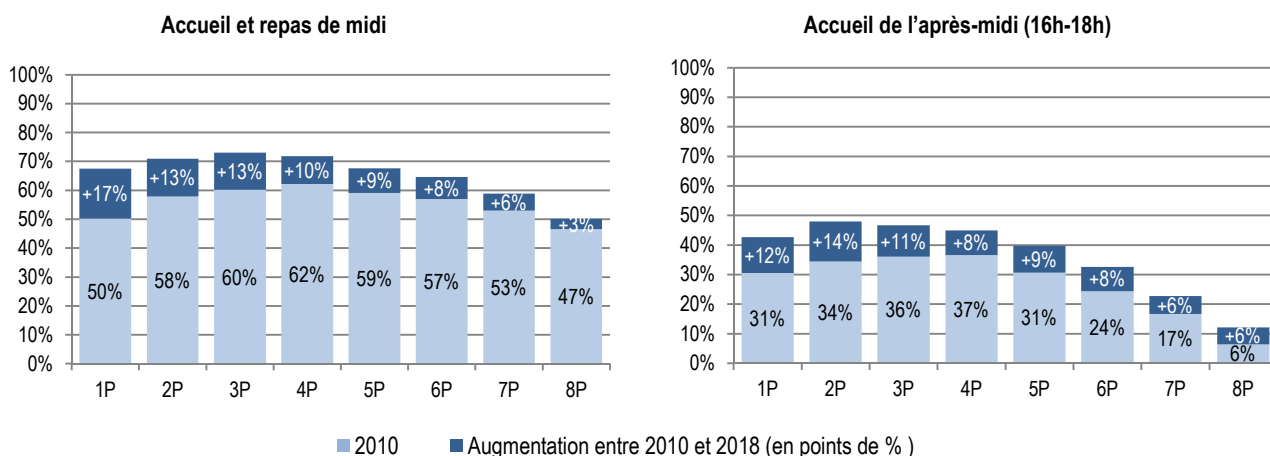
Un pic de fréquentation par les élèves de 2P-3P

La fréquentation de l'animation du parascolaire varie également selon le degré fréquenté à l'école primaire. Elle augmente jusqu'en 2^e ou 3^e HarmoS (selon le type d'accueil), pour décroître ensuite jusqu'à la fin de l'école primaire (voir E1.h). La forme de la courbe de fréquentation suggère que certains parents d'élèves de 1^{re} HarmoS les considèrent un peu jeunes pour avoir une journée continue à l'école, et que par ailleurs, à partir d'un certain âge, les enfants sont assez grands pour rentrer seuls à la maison, notamment à 16h.

Les élèves de 8^e HarmoS sont ceux qui fréquentent le moins le parascolaire : en 2018, 50% d'entre eux vont au restaurant scolaire au moins une fois par semaine, contre 66% en moyenne pour l'ensemble des élèves de l'enseignement primaire, et seulement 12% vont au moins une fois par semaine aux activités surveillées entre 16h et 18h.

Relevons toutefois que depuis 2010, la forme de la courbe se modifie, s'éloignant d'une courbe en cloche. Une augmentation de la part des élèves fréquentant au moins une fois par semaine le parascolaire s'observe pour toutes les années de scolarité, que l'on parle de l'accueil de midi ou de celui de l'après-midi, mais celle-ci est plus particulièrement marquée dans les petits degrés. Ainsi, en 2010, 50% des élèves de 1P fréquentaient l'accueil du midi au moins une fois par semaine ; en 2018 ils sont 67%, soit +17 points de %. On peut faire l'hypothèse que le développement de l'offre de places en crèche a habitué les familles à la journée continue pour les tout-petits et entraîne de ce fait une plus grande demande de parascolaire dès les premiers degrés.

E1.h Proportion d'élèves fréquentant au moins une fois par semaine l'accueil parascolaire, selon l'année de scolarité, 2010 et 2018



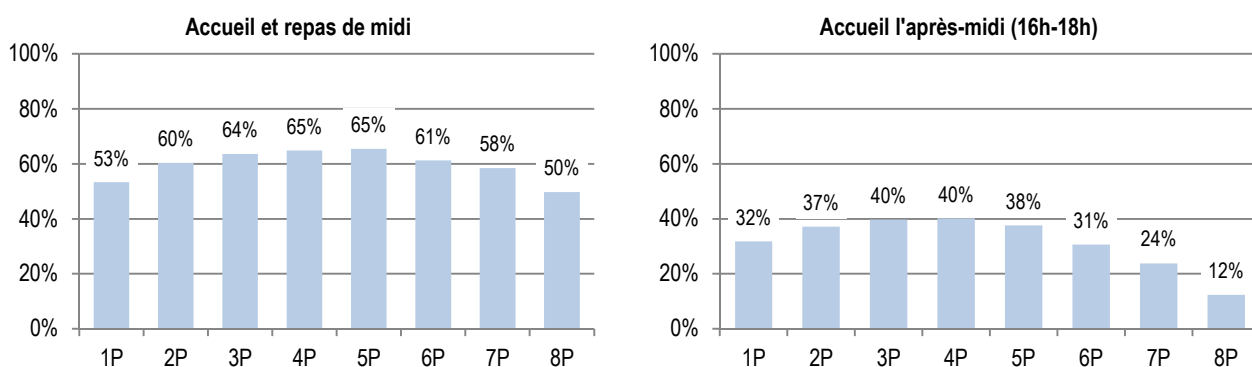
Lecture : la zone bleu foncé correspond au surcroît de points de pourcentage entre la proportion 2010 et la proportion 2018 (différence arithmétique). Par exemple, 50% des élèves de 1P fréquentaient l'accueil du midi au moins une fois par semaine ; en 2018 ils sont 67%. La différence est de $67\% - 50\% = +17$ points de %.

Champ : Élèves de l'enseignement primaire régulier.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 - Fréquentation de la semaine de référence (GIAP).

Le suivi de la fréquentation du parascolaire à chaque degré par une cohorte d'élèves entrés en 1^{re} HarmoS en 2011, ayant fait toute la scolarité primaire à Genève et se trouvant en 8^e HarmoS en 2018-2019, confirme la tendance qui prévalait antérieurement et qui s'est modifiée au cours des années récentes. Cette cohorte d'élèves présente, elle, une structure de fréquentation en cloche nettement plus marquée au fil des degrés, aussi bien pour l'accueil de midi que pour celui de l'après-midi (voir E1.i). Il est à relever que cette cohorte, du fait de sa stabilité dans le canton, compte une plus grande part d'élèves de nationalité suisse (70%) que l'ensemble des élèves du primaire (60%).

E1.i Proportion d'élèves fréquentant au moins une fois par semaine l'accueil parascolaire, selon l'année de scolarité, cohorte d'élèves



Champ : Cohorte d'élèves de l'enseignement primaire régulier présents durant toute la période 2011-2018.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 - Fréquentation des semaines de référence 2011-2018 (GIAP).

Pour en savoir plus

- Site internet du GIAP : <http://www.giap.ch/>
- Loi sur l'instruction publique : https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_C1_10.html
- Loi sur l'accueil à journée continue : <https://ge.ch/grandconseil/data/odj/020110/L12304.pdf>

Pour comprendre ces résultats

GIAP : rattaché à l'Association des communes genevoises (ACG), le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire assure la gestion du parascolaire depuis 1994 et regroupe 42 des 45 communes genevoises.

Données utilisées

- Moyennes journalières d'enfants présents : établies en juin de l'année scolaire par le GIAP.

- Une « photographie » de la fréquentation d'une semaine de référence (dernière semaine de novembre) est transmise chaque année par le GIAP au DIP pour alimenter la base de données scolaires normalisée (nBDS) qui contient des informations relatives à la situation scolaire courante de l'élève (année scolaire, filière, année de scolarité, établissement/école, classe, etc.), l'historique de sa scolarité ainsi que ses caractéristiques sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle des parents et nationalité notamment).

À noter que des élèves de l'enseignement spécialisé fréquentent l'animation parascolaire du GIAP (accueil de midi ou de l'après-midi) selon des modalités variables en fonction du type de structure. Ces élèves sont inclus dans les données présentées ici dès lors que leur inscription est gérée en 2018-19 par le GIAP (regroupements spécialisés, dispositifs d'intégration et d'apprentissage mixtes [DIAMs] et classe intégrée de Geisendorf). En revanche, les élèves qui fréquentent le parascolaire sous la surveillance d'un éducateur et dont l'inscription et la facturation sont gérées par l'OMP ne sont pas pris en considération ici, les données étant issues de la base de gestion administrative du GIAP.

Ce champ est appliqué de façon rétroactive sur l'ensemble de la série chronologique (de 2005 à 2018) pour calculer les pourcentages à champ constant.

Points de pourcentage

Certaines variations temporelles sont données en points de pourcentage. Cela correspond à la différence arithmétique entre deux pourcentages. Par exemple, la part des usagers de l'accueil de l'après-midi y allant 1 à 2 jours par semaine était de 48% en 2010 et de 44% en 2018. La différence entre ces deux pourcentages est exprimée en points de pourcentage: $44\% - 48\% = -4$ points de pourcentage. Cela signifie que la proportion de 2018 est de 4 points de pourcentage inférieure à celle de 2010.

Constitution genevoise (art. 204) - Accueil parascolaire

¹ L'Etat est responsable de l'accueil parascolaire.

² Les enfants qui suivent leur scolarité obligatoire dans l'enseignement public bénéficient d'un accueil à journée continue, chaque jour scolaire.

LIP du 17 septembre 2015 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016) (art. 109)

¹ Le GIAP prend en charge les élèves du degré primaire scolarisés dans les communes membres du groupement durant les jours scolaires, à midi, l'après-midi et selon les besoins du matin.

² Les activités parascolaires de l'après-midi sont destinées aux élèves des 5 premières années au moins de l'école primaire.

Accueil proposé par le GIAP

- Accueil du matin de 7h00 à 8h00

Dans quelques écoles du canton, situées dans des quartiers de la ville de Genève (Carl-Vogt, Cité-Jonction, Eaux-Vives, Europe, Geisendorf, Plantaporrêts) ou dans des communes périphériques (Tattes à Onex, Montfleury à Versoix, Palettes-Bachet de Pesay à Lancy, Perly-Certoux), les enfants du cycle élémentaire (1^{er} à 4^e HarmoS) peuvent être accueillis, à certaines conditions, avant de commencer l'école. Un petit déjeuner et un moment de détente leur sont proposés. L'accueil du matin, gratuit jusqu'en 2014-15, est facturé CHF 3 par matin depuis la rentrée 2015.

- Accueil de midi de 11h30 à 13h30

Les animateurs-trices parascolaires prennent en charge et encadrent pendant le repas les enfants de 1^{er} à la 8^e HarmoS dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des leçons, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'intendance des repas servis dans les restaurants scolaires est gérée par les communes ou par des associations qui en fixent le prix et en encaissent directement le paiement auprès des parents. Des activités ludiques ou un moment de repos pour les petits sont organisés après le repas. Les enfants sont ensuite reconduits à leur école. La prestation pour l'encadrement est facturée aux parents par le GIAP et se monte à CHF 5.

- Accueil de l'après-midi de 16h00 à 18h00

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants de 1^{er} à 8^e HarmoS se voient offrir un goûter et un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages, etc. Les devoirs à domicile ne sont pas pris en charge par le parascolaire. La prestation d'encadrement est facturée aux parents par le GIAP et se monte à CHF 7.

À noter que jusqu'en 2006, l'accueil de l'après-midi était réservé aux élèves scolarisés jusqu'en 5^e HarmoS (avec dérogations possible pour les élèves de 6^e à 8^e HarmoS). À partir de la rentrée 2007, l'accueil de l'après-midi a été ouvert à l'ensemble des élèves du primaire. L'ouverture de l'accueil du soir aux 6^e-8^e HarmoS a contribué à hauteur de 50% à la hausse des effectifs entre 2006 et 2007.

Réduction/exonération

Des réductions ou exonérations sont accordées aux familles en fonction de leur revenu et du nombre d'enfants inscrits, pour la prestation d'encadrement du midi et du soir. Certaines communes accordent aussi des réductions ou exonérations du prix du repas de midi.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>